



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

14896-F

Distr. LIMITEE

UNIDO/CPE.12  
16 juillet 1985

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Quatrième session de consultations  
avec les Comités nationaux pour l'ONUDI  
Vienne (Autriche), 21-24 mai 1985

RAPPORT\*. (Consultations avec les  
Comités nationaux pour l'ONUDI.)

établi par le Secrétariat de l'ONUDI

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.85-29165

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. Historique et introduction	3
II. Organisation de la réunion	3
III. Structure, rôle et fonctions des Comités nationaux pour l'ONUDI	4
IV. Activités des Comités nationaux participant à la réunion	5
V. Propositions relatives à la participation des Comités nationaux aux activités de l'ONUDI	8
a. Programme de coopération technique de l'ONUDI	8
b. Autres programmes et activités	9
VI. Clôture de la réunion	10
 <b>ANNEXES</b>	
I. Liste des participants	11
II. Liste des hauts fonctionnaires de l'ONUDI ayant présenté une communication sur un sujet particulier	12

## I. HISTORIQUE ET INTRODUCTION

La quatrième session de consultations avec les Comités nationaux pour l'ONUDI qui s'est tenue à Vienne du 21 au 24 mai 1985, a été organisée par la Section des relations avec les gouvernements et les organisations inter-gouvernementales en application directe de l'une des recommandations adoptées par la réunion du groupe d'experts de décembre 1981\*. Ces consultations avaient pour objet de présenter de façon détaillée aux comités nationaux participants les programmes et activités spécifiques de l'ONUDI, de les encourager à prendre une plus large part aux travaux de l'ONUDI et de rechercher l'appui de ces comités pour qu'ils aident l'ONUDI à remplir d'une manière plus efficace son mandat au niveau national. Elles devaient également permettre aux représentants d'échanger leurs expériences et de faciliter l'examen des problèmes rencontrés par les comités dans l'exercice de leurs fonctions.

Les trois premières sessions de consultations qui ont eu lieu en mai 1982, 1983 et 1984 ont suscité parmi les pays un regain d'intérêt pour les possibilités offertes par la présence de comités nationaux actifs. Elles se sont traduites par la réactivation de plusieurs d'entre eux et par la création de nouveaux comités.

## II. ORGANISATION DE LA REUNION

Des invitations ont été adressées aux comités nationaux qui n'avaient pas encore participé à ces consultations annuelles ainsi qu'aux comités récemment créés. Les comités nationaux des pays suivants étaient présents : Colombie, Kenya, Népal, Niger, République arabe du Yémen, République centrafricaine et Tchécoslovaquie. Ont également pris part à ces consultations des représentants des missions permanentes ou des délégations de la Colombie, de l'Iran, du Koweït, du Liban, d'Oman et de Sierra Leone auprès de la dix-neuvième session du Conseil du développement industriel. La liste des participants figure à l'annexe I.

Le chef par intérim de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur exécutif. Il a brièvement rappelé la composition, le rôle et les attributions d'un comité national pour l'ONUDI qui se veut dynamique et s'est déclaré convaincu qu'un tel dynamisme pouvait constituer un atout réel pour le pays. A titre d'exemple, il a énuméré un certain nombre des activités organisées au plan national par ce type de comité. Il a conclu en présentant les programmes élaborés par le Secrétariat pour les représentants des comités nationaux.

Pendant le déroulement des consultations, les directeurs adjoints ainsi que les chefs des services et des sections intéressant les comités nationaux ont brossé un tableau complet de leurs programmes, à la satisfaction générale des participants. Ils ont tous invariablement lancé un appel aux comités nationaux pour que ceux-ci aident l'ONUDI à agir d'une manière encore plus efficace. Les participants ont également vu un film sur les activités de l'ONUDI, pris part à un atelier intensif sur l'élaboration d'un document de projet et assisté à la démonstration d'un modèle d'ordinateur pour l'analyse et l'évaluation des

---

\* UNIDO/CPE.2

études de faisabilité (COMPAR). Pour terminer, ils ont eu une entrevue personnelle avec les hauts fonctionnaires chargés d'appuyer les programmes de l'ONUDI dans leurs pays respectifs. La liste des hauts fonctionnaires qui ont pris la parole, ainsi que l'objet de leur intervention, figurent à l'annexe II.

Les participants ont rendu une visite de courtoisie au Directeur exécutif de l'ONUDI, M. Abd-El Rahman Khane, qui leur a souhaité la bienvenue et a exprimé l'espoir que, pleinement informés des programmes et activités de l'ONUDI, ils aideraient les comités nationaux à mieux prendre conscience des possibilités d'action offertes aux pays en développement par l'Organisation qui met au service de ces pays non seulement son programme de coopération technique, mais aussi des programmes spéciaux tels que le Système de consultations, le transfert des techniques et les études industrielles. Enfin, le Directeur exécutif a fait appel aux comités pour qu'ils aident leurs pays à s'engager sur la voie de l'industrialisation en utilisant d'une manière plus efficace les compétences de l'ONUDI.

### III. STRUCTURE, ROLE ET FONCTIONS DES COMITES NATIONAUX POUR L'ONUDI

Lors de l'examen de cette question, les participants des comités nationaux ont soulevé les points pertinents ci-après :

- a) La décision de créer un comité national pour l'ONUDI appartient exclusivement au gouvernement. Le Secrétariat de l'ONUDI coopérera à sa constitution, s'il y est invité. Il conviendrait toutefois, avant de décider la création ou la réactivation d'un comité, d'examiner de près si celui-ci est réellement nécessaire;
- b) La composition du comité doit être adaptée à la structure administrative de l'économie nationale, qui varie d'un pays à l'autre. Elle devrait représenter les ministères ou institutions qui jouent un rôle effectif dans l'industrialisation du pays. Il serait quand même conseillé d'éviter une structure trop lourde;
- c) Le secrétariat du comité national est un élément très important. C'est lui qui s'occupe des tâches quotidiennes - correspondance, contacts, distribution des documents envoyés par l'ONUDI - et, en particulier, qui encourage la mise en oeuvre des décisions prises par le comité en plénière. L'engagement d'un secrétaire à temps complet devrait dépendre du volume de travail. A cet égard, le représentant du comité national de la République arabe du Yémen a affirmé que sans secrétariat un comité était inopérant; le représentant nigérien a indiqué, de son côté, que son gouvernement aurait du mal à allouer des fonds au comité en raison des graves difficultés économiques du pays;
- d) La participation du secteur privé a aussi largement retenu l'attention. Dans les pays où ce secteur existe, sa présence au sein du comité pourrait, entre autres, permettre d'amorcer un dialogue avec le gouvernement;

- e) Les fonctions des comités nationaux diffèrent selon les pays et on peut, en gros, les diviser en trois grands domaines : consultation, information et coordination. i) A la demande du gouvernement ou de sa propre initiative, le comité national devrait pouvoir donner son avis sur les questions liées aux différents aspects de l'industrialisation du pays; ii) il devrait communiquer aux services administratifs ainsi qu'aux personnes intéressées des renseignements sur la structure, les programmes et les activités de l'ONUDI. En fait, le comité devrait être la principale source d'information sur l'Organisation; iii) il pourrait se voir confier par le gouvernement des fonctions de coordination pour ce qui est de la coopération avec l'ONUDI. Ainsi, les comités nationaux de certains pays d'Afrique ont-ils été appelés à remplir les attributions des Comités nationaux de coordination pour la Décennie;
- f) De l'avis du Secrétariat, les difficultés rencontrées par les comités nationaux sont les suivantes : i) dans de nombreux cas, ils ne peuvent pas fonctionner faute de ressources financières; ii) il est souvent impossible d'avoir recours à leurs services, étant donné que dans de nombreux pays ils ne sont pas connus de l'ensemble du public ni même des institutions gouvernementales; iii) ils ne disposent pas des effectifs nécessaires pour faire le travail de tous les jours; iv) les membres du comité national sont dans l'ignorance des objectifs de leur comité ainsi que de la structure, des programmes et des activités de l'ONUDI; v) il n'y a pas de rapport entre les comités nationaux et le Secrétariat de l'ONUDI.

#### IV. ACTIVITES DES COMITES NATIONAUX PARTICIPANT A LA REUNION

En République centrafricaine, des efforts sont faits pour réactiver le Comité national pour l'ONUDI qui est en place depuis 1971, mais qui n'a pas fonctionné comme souhaité. Sa base juridique est constituée par quelques articles qui portent création du Comité et déterminent sa composition, indiquent ses compétences et décrivent ses caractéristiques sans toutefois définir ses fonctions de façon détaillée. Il faudrait réactiver ce Comité pour le rendre plus viable et plus dynamique et reprendre son programme de travail depuis le commencement. Les difficultés qui se sont posées provenaient d'une connaissance insuffisante de son rôle et d'un renouvellement incessant de ses membres. En comparaison, les Comités nationaux pour l'UNESCO et les ACCT donnent entièrement satisfaction. Une réunion ministérielle devrait avoir lieu dans un proche avenir pour résoudre ces problèmes.

Le Comité national colombien pour l'ONUDI a tenu sa première réunion en mars 1983 et ne s'est plus réuni depuis cette date en raison peut-être du nombre et du rang de ses membres. Tout sera mis en oeuvre pour réanimer les activités de ce Comité. Le représentant de la Colombie estime que le nombre des membres devrait être fortement diminué et que le Comité devrait se voir confier des fonctions de coordination. A son avis, le ministère de la planification nationale, le ministère du développement et l'Association nationale des industries devraient y être représentés.

Le Comité tchécoslovaque de coopération avec l'ONUDI, créé en 1969, aide à développer les contacts entre l'ONUDI et les institutions et organismes tchécoslovaques respectifs qui sont chargés de mettre en oeuvre la coopération de la Tchécoslovaquie avec l'ONUDI. Le Comité a pour président le ministre adjoint des affaires étrangères et pour vice-président le président adjoint de la Commission de la planification. Il compte parmi ses membres les directeurs des affaires internationales de 13 ministères. Chacun de ses membres est responsable des activités qui relèvent de son domaine de compétences et fait rapport au Comité. Celui-ci peut créer un groupe de travail spécialisé, si nécessaire. Il tient deux à trois sessions annuelles et exerce les fonctions suivantes :

- Examiner les propositions concernant la collaboration à long terme avec l'ONUDI et prendre en considération et étudier les plans annuels qui régissent les relations entre la Tchécoslovaquie et l'ONUDI;
- Aider à préparer la participation de la Tchécoslovaquie aux conférences générales de l'ONUDI, aux sessions du Conseil du développement industriel, aux réunions du Comité permanent ou à d'autres réunions de l'ONUDI;
- Examiner les rapports des délégations tchécoslovaques ayant participé aux réunions de l'ONUDI et présenter des recommandations permettant de tirer parti de leurs résultats;
- Coordonner les relations entre les différents organismes, institutions et organisations tchécoslovaques et l'ONUDI. Accorder une attention particulière aux activités facilitant la mise en oeuvre de l'assistance technique de l'ONUDI dans les pays en développement.

En 1978, le Gouvernement tchécoslovaque et l'ONUDI ont créé un programme commun de coopération internationale dans les industries de la céramique, des matériaux de construction et des autres articles à base de minéraux non métalliques qui a pour principal objet la coopération avec les institutions des pays en développement. La gestion de l'énergie a récemment été ajoutée aux activités visées par ce programme commun.

Le Comité national kényen pour l'ONUDI a été créé en 1984 et regroupe les représentants de différents ministères et services administratifs ayant un rôle dans le développement industriel du Kenya. Comme l'économie du pays est mixte, le secteur privé est représenté par l'Association kényenne des fabricants. A l'heure actuelle, le Comité national compte essentiellement à son actif les travaux préparatoires de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI qui s'est tenue en août 1984. Il s'orientera à l'avenir vers des actions plus concrètes.

Le Comité national népalais pour l'ONUDI a été constitué en 1979 et s'est fixé les objectifs suivants :

- Servir de tribune pour l'examen des mesures destinées à promouvoir le développement industriel;
- Examiner les problèmes liés à la création de nouvelles industries et à l'exploitation efficace des industries existantes;

- Aider le gouvernement à élaborer des plans de développement industriel à long terme et à court terme;
- Donner des avis sur la législation, la recherche et la normalisation dans le domaine de la politique industrielle, sur les différents volets des activités de l'ONUDI et sur toutes les questions relatives au développement industriel et à la coopération avec l'ONUDI;
- Examiner les résultats obtenus sur le plan industriel et identifier les secteurs où une assistance est requise;
- Evaluer dans quelles branches d'activité ou dans quels secteurs industriels spécifiques l'assistance de l'ONUDI est requise;
- Promouvoir et faciliter des relations étroites entre l'ONUDI et les entreprises industrielles des secteurs public et privé.

Le Comité national qui compte 15 membres est présidé par le directeur général du ministère des industries. Y participent les représentants de divers ministères, organismes semi-publics et associations privées.

Le Comité national népalais a organisé un débat informel sur les besoins du Népal en main-d'oeuvre industrielle et élaboré un rapport sur le sixième Plan quinquennal (1980-1985) qu'il a soumis à l'examen du gouvernement et de l'ONUDI. Par la suite, cependant, il n'a plus fait preuve d'autant d'activité. De nombreux petits comités ayant été créés dans l'intervalle pour traiter de problèmes particuliers, le Comité national pour l'ONUDI a eu du mal à obtenir des fonds et à coordonner quelque peu les activités spécialisées des uns et des autres.

Le Comité national nigérien pour l'ONUDI est né très récemment, en mars 1985, quand le pays traversait une crise économique très grave provoquée par une sécheresse tenace et l'aggravation de la récession. Le Comité a pour président le directeur de l'industrie et de l'artisanat qui est secondé par deux vice-présidents, le chef des services de la planification et le directeur du commerce intérieur. Le Comité national aimerait obtenir l'assistance de l'ONUDI pour pouvoir s'acquitter de ses fonctions de façon satisfaisante.

En République arabe du Yémen, le Comité national pour l'ONUDI a été créé en février 1985 et s'est fixé les objectifs suivants :

- Renforcer et appuyer les efforts majeurs de coordination des activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement industriel avec celles de l'ONUDI;
- Donner des avis au gouvernement et à l'ONUDI en ce qui concerne l'industrialisation, la planification et la programmation dans le pays, conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Lima;
- Examiner des résultats obtenus au plan industriel et déterminer les secteurs qui ont besoin d'aide et d'assistance;

- Donner des avis au gouvernement sur la législation pertinente, les aspects de la politique industrielle, la recherche en matière de formation et sur les domaines dans lesquels la coopération avec d'autres Etats est nécessaire ou souhaitable;
- Déterminer quel type d'assistance obtenir auprès de l'ONUDI pour les branches d'activité ou les secteurs industriels choisis par l'Etat;
- Donner des conseils au gouvernement sur les activités de l'ONUDI et autres questions relatives au développement industriel et coopérer avec l'ONUDI;
- Chercher à créer et encourager des liens étroits entre l'ONUDI et l'opinion publique, le secteur privé et le secteur mixte.

Le Comité national est dirigé par le ministre de l'économie et de l'industrie qui en sera le président. Il comptera également quatre vice-présidents et des représentants du ministère des approvisionnements et du commerce, du ministère de l'agriculture et des ressources halieutiques, du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'économie et de l'industrie ainsi que de l'Union générale de la coopération nationale, de la Société d'investissements et de finances du Yémen, etc. Le Comité aura un secrétariat permanent et constituera des groupes de travail spécialisés.

Le Comité national servira d'intermédiaire avec les agences, institutions et organisations nationales afin qu'elles participent plus largement et plus intensément aux activités de l'ONUDI, ce qui aura des incidences positives sur les problèmes socio-économiques qui pèsent sur le développement industriel.

#### V. PROPOSITIONS RELATIVES A LA PARTICIPATION DES COMITES NATIONAUX AUX ACTIVITES DE L'ONUDI

##### a. Programme de coopération technique de l'ONUDI

##### i) Conception et exécution des projets

- Les comités nationaux pourraient évaluer la situation économique de leurs pays et donner des avis et des directives à ceux qui conçoivent les projets;
- Comme il arrive que le secteur privé soit l'utilisateur final des projets de l'ONUDI dans plusieurs pays et qu'il soit également représenté au sein de nombreux comités nationaux, il serait avantageux dans de tels cas qu'il prenne part à la conception et à l'exécution des projets dès la phase initiale;
- Si le gouvernement le souhaite, les comités nationaux pourraient aider à exécuter des projets en fournissant des installations de contrepartie ou en prenant des mesures dans ce sens.

ii) Recrutement et information des experts

- Les comités nationaux pourraient aider le Secrétariat à identifier les experts susceptibles d'être affectés aux projets de l'ONUDI pour disposer d'une liste plus complète permettant de contacter ces experts, le cas échéant;
- Afin de faciliter l'exécution d'un projet, les comités nationaux pourraient accélérer la procédure d'approbation par le gouvernement de l'expert fourni par le Secrétariat;
- Les comités nationaux pourraient présenter aux experts, dès leur arrivée, les coutumes, le mode de vie et les aspects économiques du pays afin de les aider à surmonter le choc culturel.

iii) Formation industrielle

- Les comités nationaux pourraient évaluer la possibilité de créer ou de renforcer des associations de formation dans le pays;
- Les comités nationaux pourraient faire connaître l'intérêt de l'industrie et des cercles et institutions industriels pour les programmes de formation collective;
- Les comités nationaux pourraient fournir à l'ONUDI une liste des experts en matière de formation, des directeurs, des ingénieurs ou des spécialistes de la formation qui sont disponibles dans le pays et qui pourraient être mis à contribution pour les projets nationaux ou par l'ONUDI;
- Afin de faciliter l'échange d'expérience entre les experts de la formation, l'ONUDI pourrait organiser des tribunes;
- Les comités nationaux pourraient envisager la possibilité de créer des agences nationales de placement des boursiers en provenance d'autres pays en développement;
- Enfin, les comités nationaux pourraient porter à l'attention de l'ONUDI les dispositions prises pour développer les ressources humaines dans les plans industriels de leurs pays respectifs;
- Ils pourraient également tenir l'ONUDI informée de l'existence de méthodes d'évaluation de la main-d'oeuvre par secteur et de l'existence d'une législation nationale sur la formation;
- L'ONUDI pourrait mettre sur pied un réseau de spécialistes de la formation pour assurer le flux ininterrompu de l'information.

b. Autres programmes et activités

- La Division des études industrielles se féliciterait d'établir des relations étroites avec les Comités nationaux pour l'ONUDI. Elle aimerait obtenir des renseignements sur les études dont elle est l'initiatrice et s'empressera de répondre aux questions de n'importe quel ordre sur des analyses économiques données;

- Comme, jusqu'à présent, les seuls utilisateurs des services de la Section de l'information industrielle ont été les entreprises privées, les comités nationaux pourraient également recommander aux institutions gouvernementales d'y avoir pleinement recours;
- Les comités nationaux ont demandé que leur soient distribués des imprimés sur les activités d'assistance technique de l'ONUDI financées par le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres sources, afin de les soumettre à l'examen des responsables de l'action gouvernementale dans leurs pays respectifs;
- Afin de parer au problème de la diffusion tardive des avis de vacance de poste au Secrétariat, les comités nationaux pourraient inviter les candidats intéressés à remplir la notice personnelle destinée au Secrétariat;
- En Afrique, les comités nationaux pourraient contribuer à atteindre les objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique en modifiant légèrement leurs fonctions pour englober celles des comités nationaux de coordination. Ils pourraient ainsi mobiliser toute la force ouvrière, les secteurs de production, les universités, les chambres de commerce, le milieu des affaires, les entreprises publiques et privées ainsi que les ministères de l'industrie, de l'agriculture, des transports, etc., pour recommander à la direction politique les nouvelles orientations à suivre en matière d'industrialisation du pays. Ils pourraient ainsi assurer le flux de l'information et se faire les porte-parole de l'ONUDI auprès du milieu des affaires. Ils pourraient également coopérer avec d'autres comités nationaux.

## VI. CLOTURE DE LA REUNION

Les représentants des comités nationaux qui ont participé à la quatrième session de consultations avec les Comités nationaux pour l'ONUDI se sont vivement félicités des renseignements détaillés qui leur ont été fournis sur les programmes et activités de l'ONUDI. Ils ont unanimement affirmé leur volonté de faire en sorte que leurs comités deviennent des instruments plus efficaces de l'industrialisation de leurs pays. Le délégué du Kenya a proposé que des séminaires sur la conception des projets soient organisés au niveau sous-régional pour que les pays soient plus nombreux à participer. Par ailleurs, pour que l'assistance de l'ONUDI soit particulièrement efficace, il a préconisé qu'elle reste toujours pratique et orientée vers l'action. Le représentant tchécoslovaque a fait remarquer à cette occasion que son gouvernement était désireux de coopérer avec les pays en développement pour l'élaboration et l'exécution de leurs programmes nationaux relatifs à l'énergie. Il a également recommandé en vue des réunions futures que les représentants reçoivent un résumé succinct sur chaque question traitée, pour leur permettre de mieux tirer parti de ces consultations.

ANNEXE I

Liste des participants

Colombie	M. Juan Pablo Cabal, chef de la Division de la politique industrielle; représentant du Comité national colombien pour l'ONU
Kenya	Mme S. Alambo, administrateur principal de projets, ministère du commerce et de l'industrie; secrétaire général du Comité national pour l'ONU
Népal	M. R.B. Bhattarai, directeur général, ministère des industries; président du Comité national népalais pour l'ONU
Niger	M. Ibrahim Foukori, directeur de l'industrie, président du Comité national nigérien pour l'ONU
République arabe du Yémen	M. Mohamed Al-Hammami, conseiller personnel du ministre de l'industrie, chef du cabinet des relations extérieures, ministère de l'industrie; représentant du Comité national de la République arabe du Yémen pour l'ONU
République centrafricaine	M. Jacques Djolo, assistant spécial aux Affaires économiques internationales; représentant du Comité national de la République centrafricaine pour l'ONU
Tchécoslovaquie	M. Vladimir Socha, ministre fédéral des affaires étrangères; représentant du Comité national tchécoslovaque pour l'ONU

Représentants des missions permanentes et des délégations  
auprès du Conseil du développement industriel  
ayant envoyé des représentants à cette réunion

Colombie  
Iran  
Koweït  
Liban  
Oman  
Sierra Leone

ANNEXE II

LISTE DES HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ONUDI AYANT PRESENTE  
UNE COMMUNICATION SUR UN SUJET PARTICULIER

<u>Titre du haut fonctionnaire</u>	<u>Objet de la communication</u>
M. K. Ahmed, directeur adjoint de la Division de l'administration	Recrutement du personnel
M. S. Hable-Selassie, directeur adjoint de la Division des opérations industrielles	Programme d'assistance technique de l'ONUDI
Mme I. Lorenzo, chef du Service de la formation	Rôle des Comités nationaux dans le développement des ressources humaines au service de l'industrie
M. V. Podshibyakin, chef de la Section de l'information industrielle	Information industrielle
M. H.W. Tanaka, chef du Service de la mise au point et du transfert des techniques	Mise au point et transfert des techniques
M. H. Khouadja, chef par intérim de la Section des relations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales	Introduction
M. H. Muegge, chef par intérim du Service des études par région et par pays	Etudes par pays et par région
M. L. Abdelmoneim, chef du Groupe du financement industriel, Service du Programme de coopération en matière d'investissements	Programme de coopération en matière d'investissements
M. M. Janjic, chef de la Section des organisations non gouvernementales	Organisations non gouvernementales
M. S. Ndam, chef du Groupe de coordination pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique	Décennie du développement industriel de l'Afrique
M. H.K. Rahim, chef du Groupe interrégional et mondial, Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes	Déroulement du programme/cycle de programmation/source de fonds
M. Z. Song, chef de la Section de la coopération économique entre pays en développement	Coopération économique entre pays en développement

Titre du haut fonctionnaire

Objet de la communication

M. C. Winkelmann, administrateur chargé de la Section du recrutement des agents engagés au titre de projets

Recrutement des agents engagés au titre de projets

M. J. Cabrera, haut fonctionnaire chargé du développement industriel, Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes

Examen des activités opérationnelles menées dans quelques pays

M. V. Richardson, haut fonctionnaire chargé du développement industriel, Service des négociations

Système de consultations

M. F. de Figueiredo, assistant spécial du Directeur de la Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures

Structure et fonction des comités nationaux

M. M. Al-Hafedh, administrateur chargé du développement industriel, Section des pays les moins avancés

Examen des activités opérationnelles menées dans quelques pays

M. S. Gardelliano, administrateur chargé du développement industriel, Service de la formation

Rôle des Comités nationaux dans le développement des ressources humaines au service de l'industrie

M. H.H. Heep, administrateur chargé du développement industriel, Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes

Préparation d'un document de projet

M. R. Kabwa, administrateur chargé du développement industriel, Section des pays les moins avancés

Examen des activités opérationnelles menées dans quelques pays

Mme M.A. Martin, administrateur chargé du développement industriel, Groupe de coordination pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique

Décennie du développement industriel de l'Afrique

Mme G. Roces, administrateur chargé du développement industriel, Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes

Examen des activités opérationnelles menées dans quelques pays

M. G.P. Roz, administrateur chargé du recrutement, Section du recrutement du Secrétariat

Recrutement du personnel

M. W. Weeks, administrateur chargé du développement industriel, Service des études sectorielles

Etudes sectorielles

Titre du haut fonctionnaire

Objet de la communication

M. A. Zeweri, administrateur chargé  
du développement industriel,  
Section des pays les moins avancés

Examen des activités opérationnelles  
menées dans quelques pays

M. P. Hawranek, analyste de systèmes,  
Section des études de réalisation

Démonstration d'un COMPAR

M. K. Billand, administrateur adjoint  
chargé du développement industriel,  
Service de l'élaboration et de  
l'évaluation des programmes

Examen des activités opérationnelles  
menées dans quelques pays

M. B. Diallo, administrateur adjoint  
chargé du développement industriel,  
Section des pays les moins avancés

Examen des activités opérationnelles  
menées dans quelques pays

- - - - -